



CATALOGUE 2018

LOCATION DE MATÉRIEL AUDIOVISUEL



VIDÉOPROJECTION | SONORISATION | INTERPRÉTARIAT | STRUCTURE DÉCOR ÉCLAIRAGE

PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE

PLUS DE 300 ÉVÉNEMENTS PAR AN

LARGE CHOIX DE PRODUITS

CONSEILS & EXPERTISE

Notre métier, vous faire vivre la meilleure expérience audiovisuelle

Vous souhaitez organiser une conférence, un séminaire, un concert, une inauguration mais vous ne disposez pas de l'équipement nécessaire pour réussir votre événement ?

Vous trouverez, chez Deya, du conseil et une sélection de produits pour organiser votre événement dans les meilleures conditions : écrans, moniteurs, vidéoprojecteurs, sonorisation, micros, éclairage, pupitres, systèmes de conférence et de traduction, audioguides, structure, ...

Notre parc matériel est régulièrement vérifié et s'appuie sur les meilleures marques du marché.

Deya, c'est aussi un accompagnement tout au long de la préparation de votre projet jusqu'à sa réalisation : conseils, préparation de contenus audiovisuels, assistance technique, post production, montage et démontage du matériel, mapping, social Live, ...

Une question ? Un devis ?

Contactez-nous par téléphone au 03 88 55 53 80 ou par email sur contact@deya.fr

SOMMAIRE

Vidéoprojection	02
Sonorisation	06
Interprétariat, visite guidée, conférence et vote	08
Structure, décor et éclairage	09



VIDÉOPROJECTION

Régies

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Flight Remote caméra 2	Pupitre de contrôle pour caméra tourelle PANASONIC comprenant un écran BLACKMAGIC DESIGN et un RP-120 PANASONIC
Flight Rec et Diff	Station de montage enregistrement et diffusion comprenant un écran DELL, un clavier, une souris, un lecteur de carte et un disque dur TIME MACHINE
Flight contrôle et titrage	Gestion de la régie comprenant un MAC mini, un écran DELL, un clavier et une souris
Flight distribution	Comprenant un mélangeur ATEM 1 M/E Production Studio 4K, un studio Videohub, 2 teranex et un teranex 3D
Flight vision	Comprenant 2 interfaces de commande de grille BLACKMAGICDESIGN, 1 écran BLACKMAGICDESIGN, 1 oscillo-vecteurscope, 1 contrôle des tally Arduino, 1 enceinte MS101 YAMAHA et 1 pupitre de commande AW RP-120 de PANASONIC
Flight Réal	Comprenant : 1 écran DELL, 1 splitter audio, 1 MS101 YAMAHA monitoring audio, 1 panel ATEM 1 BLACKMAGICDESIGN
R2T	Régie 2 tourelles
R3T	Régie 3 tourelles
R4T	Régie 4 tourelles
CP	Caméra plateau
R2CP	Régie 2 caméras plateau
R3CP	Régie 3 caméras plateau
R4CP	Régie 4 caméras plateau

Caméras

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
HXR-NX5R	Caméra de poing Full HD SONY
AW-HE60SE	Caméra tourelle PANASONIC
AW-HE130	Caméra tourelle PANASONIC

Toiles de projection / Écrans cadres

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
T6x3,40BF	Toile de projection bi-face GERRIETS à œillets
5,08 x 2,94 FR	Ecran cadre 5,08 x 2,94 m STUMPFL
4,25x2,49FR	Ecran cadre 4,25 x 2,49 m STUMPFL
3X2FR	Ecran cadre 3 x 2 m DA-LITE
3,45x2,03FR	Ecran cadre 3,45 x 2,03 m STUMPFL - Toile face et rétro - Format 16/9
2,4x1,8FR	Ecran cadre 2,4 x 1,8 m DA-LITE - Toile face et rétro - Format 4/3

Vidéoprojecteurs

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
LX1500	Vidéoprojecteur CHRISTIE 15 000 lms
L2K1500	Vidéoprojecteur CHRISTIE 15 000 lms
EB-Z8450WU	Vidéoprojecteur EPSON 7 000 lms
EB-G5300	Vidéoprojecteur EPSON 5 000 lms
EB-G6650WU	Vidéoprojecteur EPSON 6 000 lms
EB-G5750W	Vidéoprojecteur EPSON 4 500 lms
EB-G5650W	Vidéoprojecteur EPSON 4 500 lms
EB-G5600	Vidéoprojecteur EPSON 4 500 lms
EMP-83H	Vidéoprojecteur EPSON 2 200 lms

Optiques

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
LNS-W04	Optique 1,5 - 2,0
LNS-W03	Optique 0,8
LNS-T02	Optique 4,6 - 6
LNS-S02Z	Optique 2 - 2,6
LNS-M01Z	Optique 3,5 - 4,5
ELPLU01	Optique 0,64 - 0,77
ELPLR03	Optique 0,78 fixe
ELPLS05	Optique 1,13 - 2,38
ELPLM04	Optique 2,4 - 3,6
ELPLM05	Optique 3,5 - 5,3
ELPLL06	Optique 5,3 - 7,17
ELPLS04	Optique 1,71 - 2,78
ELPLM07	Optique 3,6 - 6
ELPLM06	Optique 2,64 - 4,03
ELPLL07	Optique 5,5 - 8

Moniteurs

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
19"	Moniteur 19"
24"	Moniteur 24"
32"	Moniteur 32"
46"	Moniteur 46"
55"	Moniteur 55"
80"	Moniteur 80"

Sélecteurs / Distributeurs / Scalers

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
VS-21 H-IR	Sélecteur HDMI KRAMER
VP-31	Sélecteur VGA KRAMER
USP 405	Sélecteur convertisseur
VP-3	Distributeur VGA KRAMER
VP-12xl	Distributeur VGA KRAMER
VM-8HN	Distributeur HDMI KRAMER
VM-4HN	Distributeur HDMI KRAMER
VM-2UHD	Distributeur HDMI KRAMER
PLS350-G	Midra Pulse 2 ANALOG WAY
Flight VP728	Sélecteur VP728 distributeur KRAMER comprenant un sélecteur/scaler KRAMER VP728 et un distributeur HDMI KRAMER

Lecteurs / Enregistreurs / Magnétoscopes

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
DMP-BD50	Lecteur Blu-ray PANASONIC
DMP-BD75	Lecteur Blu-ray PANASONIC
DMP-BD80	Lecteur Blu-ray PANASONIC
BD-C5500	Lecteur Blu-ray SAMSUNG
BDP2500	Lecteur Blu-ray PHILIPS
SMP-352	Streaming et enregistrement
RDR-HX910	Lecteur enregistreur DVD SONY
DSR-45P	Magnétoscope numérique DVCAM SONY

Convertisseurs / Transmetteurs

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
HA5-PLUS	Convertisseur AJA Entrées
Bridge M	Convertisseur DIGITAL FORECAST
MicroHDMItoSDI	Convertisseur BLACKMAGICDESIGN
MiniAudiotoSDI	Convertisseur BLACKMAGICDESIGN
MiniSDItoAnalog	Convertisseur BLACKMAGICDESIGN
MiniSDItoAudio	Convertisseur BLACKMAGICDESIGN
MiniSDItoHDMI	Convertisseur BLACKMAGICDESIGN
CTP-HDMI	Couple transmetteur TP HDMI KRAMER comprenant un émetteur TP-580TXR, un récepteur TP-580RXR et un touret

Périphériques / Accessoires

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
PVP	Pied haut pour vidéoprojecteur
PMAP	Pied pour moniteurs AUDIPACK
PCT	Pied à manivelle pour caméra tourelle K&M
MVH502a	Trépied caméra MANFROTTO
DELTA	Pied pour caméra plateau CARTONI
Web presenter	Boîtier d'acquisition BLACKMAGICDESIGN
UltraStudioMiniRecorder	Boîtier d'acquisition BLACKMAGICDESIGN
ULTRA STUDIO 4K	Boîtier d'acquisition BLACKMAGICDESIGN
H.264 PRO RECORDER	Boîtier d'acquisition BLACKMAGICDESIGN
Intensity Shuttle Thunderbolt	Boîtier d'acquisition BLACKMAGICDESIGN

LISTE NON-EXHAUSTIVE, POUR TOUTE AUTRE DEMANDE : 03 88 55 53 80 OU CONTACT@DEYA.FR



SONORISATION

Tables de mixage

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Xenyx 2442FX	Table de mixage analogique BEHRINGER
TF1	Table de mixage numérique YAMAHA
TF3	Table de mixage numérique YAMAHA
MX-882	Splitter BEHRINGER

Micros HF / Micros filaires

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
EW 100 G2	Ensemble micro main
EW 300 G2	Ensemble micro main
EW 300 G3	Ensemble micro main
EW 500	Ensemble belt-pack
EW 300 G2	Ensemble belt-pack
EW 300	Ensemble belt-pack
EW 300 G3	Ensemble belt-pack
U857QL	Micro col de cygne à condensateur cardioïde
SM58	Micro dynamique cardioïde SHURE pour chant
SM57	Micro dynamique cardioïde SHURE pour instrument
MKE-40	Micro cravate à condensateur cardioïde SENNHEISER
MB4000C	Micro électrostatique cardioïde AUDIO-TECHNICA
HSP 4	Micro serre-tête statique cardioïde SENNHEISER
AT857QMLa	Micro col de cygne à condensateur cardioïde
CB	CatchBox nu sans émetteur/récepteur

Diffusion

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
MPB-4500	Enceinte amplifiée portable ANCHOR avec 1 micro HF main
MB4	Caisson de basses BOSE
LSP500 Pro	Enceinte amplifiée portable SENNHEISER
Liberty Platinum	Enceinte amplifiée portable ANCHOR avec lecteur MP3 intégré et 2 micros HF main
802	Enceinte BOSE PANARAY 802
Flight-Ampli	Correcteur et amplificateur comprenant un correcteur BOSE et un amplificateur QSC

Périphériques / Accessoires

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
MX-882	Splitter BEHRINGER
PAN 08	DI 4 canaux PALMER
DI-800	DI BEHRINGER 8 channels
DI-100	DI BEHRINGER 1 channel
DBT Dual 6000hm	Transformateur audio SCV Electronics
CANCUN222-MIC	Carte son DIGIGRAM
EW 300 IEM G3	Ear-monitor SENNHEISER oreillettes HF
SS-R1	Enregistreur sur carte CF TASCAM
ASA 1	Déport d'antennes micros HF SENNHEISER comprenant 2 antennes A1031-U et un splitter ASA
PPM	Petit pied perche de micro K&M
PLT	Pied lourd de table pour micro
PHP	Pied BOSE pour enceinte 802
GPM	Pied perche de micro K&M grand modèle

LISTE NON-EXHAUSTIVE, POUR TOUTE AUTRE DEMANDE : 03 88 55 53 80 OU CONTACT@DEYA.FR



INTERPRÉTARIAT, VISITE GUIDÉE, CONFÉRENCE ET VOTE

Système d'interprétation

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
SZI 1029-EU	Radiateur IR 5W SENNHEISER
SDC 8200 CU	Unité centrale de traduction et de conférence SENNHEISER
SDC 8000ID	Pupitre micro traducteur SENNHEISER
HDI 1029 PLL	Casque/récepteur infrarouge SENNHEISER (à l'unité)
Flight SDC 8000	Flight traduction SENNHEISER comprenant un convertisseur IR SI-29-5 et un SDC 8000 AO avec 9 sorties XLR analogique OR+8
CDT	Cabine de traduction 2 x 2 m

Matériel pour visite guidée

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
SKM 2020D	Micro main HF SENNHEISER
SK 2020D	Belt-pack SENNHEISER avec micro main E825 inclus
HDE 2020D	Casque récepteur pour visite guidée SENNHEISER

Système de conférence et vote

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
PCF	Poste de conférence filaire
CCF	Centrale de conférence filaire
PCSF	Pupitre de conférence sans fil
CCSF	Centrale de conférence sans fil
SV	Système de vote

LISTE NON-EXHAUSTIVE, POUR TOUTE AUTRE DEMANDE : 03 88 55 53 80 OU CONTACT@DEYA.FR



STRUCTURE, DÉCOR ET ÉCLAIRAGE

Structure

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
F34P-50CM	Poutre aluminium carré 50 cm GLOBALTRUSS
F34P-100CM	Poutre aluminium carré 100 cm GLOBALTRUSS
F34P-200CM	Poutre aluminium carré 200 cm GLOBALTRUSS
F34P-250CM	Poutre aluminium carré 250 cm GLOBALTRUSS
F34A90-50	Structure carré angle droit 50 cm GLOBALTRUSS
F23P-50CM	Poutre aluminium triangulaire 50 cm GLOBALTRUSS
F23P-100CM	Poutre aluminium triangulaire 100 cm GLOBALTRUSS
F23P-150CM	Poutre aluminium triangulaire 150 cm GLOBALTRUSS
F23P-200CM	Poutre aluminium triangulaire 200 cm GLOBALTRUSS
F23P-250CM	Poutre aluminium triangulaire 250 cm GLOBALTRUSS
F23A90-50	Structure triangulaire angle droit 50 cm GLOBALTRUSS
BLMM	Embase lourde GLOBALTRUSS

Décor

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Pupitre	Pupitre style technique ou classique
Estrade	Estrade noire finition moquette en 2 blocs de 140 x 80 x 18 cm
Desk	Mobilier 5 m pour scène modulable par élément de 1 m

Éclairage

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Multibeam LED	Projecteur lumière LED RGBW OXO
DC-2448	Console lumière DMX analogique BOTEX
PARLEDBAT	Projecteur lumière LED sur batterie

LISTE NON-EXHAUSTIVE, POUR TOUTE AUTRE DEMANDE : 03 88 55 53 80 OU CONTACT@DEYA.FR

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION ET PRESTATION DE SERVICE

ARTICLE I - GÉNÉRALITÉS

Les conditions générales de location et de prestation de service décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société DEYA et de son client dans le cadre de la location de matériels audiovisuels et de prestations de service pour installer et exploiter ces matériels audiovisuels et pour produire des contenus audiovisuels.

Les conditions ne peuvent être annulées ou modifiées sans accord préalable de la société DEYA. Elles prévalent sur les conditions générales d'achat de prestation du client.

Toute location ou prestation accomplie par la société DEYA implique donc l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

ARTICLE II - COMMANDE

Les commandes sont passées exclusivement par écrit (courrier ou email) avec les informations permettant d'identifier l'entreprise cliente et le donneur d'ordre. La commande est définitive après confirmation écrite de sa prise en compte par la société DEYA.

ARTICLE III - PRIX

Les prix des matériels loués et des prestations de service sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

La société DEYA s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les locations et prestations aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Sauf convention contraire, le prix des prestations est établi en fonction du nombre et de l'expérience du personnel requis, du niveau de compétence et de responsabilité nécessaire ; les taux horaires sont révisés périodiquement. Seront également facturés, s'il y a lieu, les frais de déplacement, de subsistance et d'hébergement engagés pour l'exécution des prestations. La TVA au taux en vigueur s'ajoute, le cas échéant, aux honoraires et débours. Les retards ou autres problèmes imprévus, dont la société DEYA n'a pas la maîtrise et qui échappent à son contrôle, peuvent entraîner des honoraires supplémentaires susceptibles de faire l'objet d'une facturation complémentaire. La société DEYA s'engage à informer le client de ces retards et/ou problèmes dès qu'ils surviendront afin de pouvoir en évaluer les conséquences avec lui.

ARTICLE IV - RABAI ET RISTOURNES

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société DEYA serait amenée à octroyer en fonction de la durée de location ou de la prise en charge par le client de certaines prestations.

ARTICLE V - ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

ARTICLE VI - MODALITÉS DE PAIEMENT

Lors de l'enregistrement de la commande, la société DEYA demandera au client un acompte de 50% du montant global de la facture, le solde devant être payé à la prise en charge des marchandises louées ou à la fin de réalisation de la prestation.

Toute facture est payable soit au comptant, soit dans un délai déterminé par la société DEYA en accord avec le client.

Le règlement des factures s'effectue :

- Soit par virement,
- Soit par chèque.

ARTICLE VII - RETARD DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement total ou partiel des factures, le client doit verser à la société DEYA une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce).

ARTICLE VIII - CLAUSE RÉSOLUTOIRE

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de l'Article VII Retard de paiement, le client ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues, la vente sera résolue de plein droit et pour ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société DEYA.

ARTICLE IX - PROPRIÉTÉ

La société DEYA conserve la propriété des matériels loués. Ils sont insaisissables par les tiers à l'encontre du client. En conséquence, le client s'interdit d'y modifier tout ou partie des signes distinctifs (marque, plaque de publicité, logo, ...). De plus, il s'interdit de céder de façon quelconque les matériels loués.

ARTICLE X - DÉPÔT DE GARANTIE

Un dépôt de garantie égal à la valeur à neuf du matériel loué sera versé par le client, sauf dérogation expressément convenue et formulée par la société DEYA. Ce dépôt de garantie sera encaissé par la société DEYA en compensation des pertes, destructions et non restitution du matériel deux semaines après la date de retour prévue.

En aucun cas, le client ne pourra arguer du dépôt de garantie pour se soustraire au règlement du prix de la location et/ou au règlement du prix relatif à la prorogation de la durée de la location.

ARTICLE XI - DURÉE DE LOCATION

Le matériel est accompagné d'un bon de livraison sur lequel figurent la date et l'heure de l'enlèvement ainsi que le jour où il doit être restitué. La durée se calcule par journées de 24 heures, du jour de l'enlèvement au jour de la réintégration du matériel en nos locaux, dimanche et jours fériés compris. Toute journée entamée est considérée comme intégralement due.

ARTICLE XII - ENLÈVEMENT ET RESTITUTION DU MATÉRIEL

L'enlèvement du matériel est à la charge du client. Le transfert de responsabilité du matériel se fait dès la prise en charge du matériel par le client ou par un tiers dûment mandaté.

La restitution du matériel s'effectue à la charge du client au jour et à l'heure prévue dans le contrat de location. Tout prolongement devra être signalé 24 heures à l'avance et ne pourra se faire qu'après l'accord de la société DEYA. Tout matériel manquant ou endommagé sera facturé au client.

ARTICLE XIII - RESPONSABILITÉ

Section 13.01 Location de matériel

Le client assume la responsabilité intégrale du matériel dès sa prise en charge dans nos locaux. Il lui incombe notamment de se prémunir contre le vol, l'incendie, la destruction accidentelle en contractant une assurance.

Pendant la durée prévue de la location, le client est seul

responsable de tout dégât causé au matériel, ou du fait du matériel, ou pouvant survenir de quelque fait que ce soit : vol, incendie, dégât des eaux, bris, ... En cas de sinistre le matériel sera facturé au prix du matériel neuf suivant les tarifs en cours. Le matériel loué étant pris et réceptionné en bon état suivant le bon de livraison, toute intervention technique par le client est interdite. Le déplacement du matériel loué est effectué au risque, frais et péril du client. Celui-ci s'interdit de prêter ou de sous louer le dit matériel. Le matériel loué doit être utilisé conformément à sa destination. La société DEYA ne serait être tenue responsable du non fonctionnement ou du fonctionnement défectueux des appareils loués lié à l'adjonction de matériel non compatible. Les frais de remise en état dû à une dégradation ou à une mauvaise utilisation sont intégralement à la charge du client et seront facturés au coût du jour. Dans le cas de non observation des obligations prévues à la présente, la société DEYA est en droit de reprendre possession du matériel loué en tout endroit où celui-ci se trouverait. Les frais afférents à la reprise du matériel loué seront facturés au client.

Section 13.02 Production audiovisuelle

Dans le cas d'une prestation de production de contenus audiovisuels, le client doit être en mesure de fournir la preuve qu'il détient les droits de l'œuvre qu'il confie pour travaux. Il est seul responsable des travaux effectués pour son compte. Il s'engage même s'il s'agit d'une opération pour le compte d'une autre personne à respecter la réglementation de la propriété littéraire ou artistique, notamment à conclure tous accords avec les organismes intéressés et régler tous les droits et taxes et afférents. La société DEYA ne saurait en aucun cas être tenue responsable des documents qui peuvent lui être confiés ni des conséquences de son utilisation ; sa responsabilité ne pourrait être engagée en cas de perte, destruction ou détérioration des documents originaux de toute sorte ou de toute nature remis par le client en vue d'exécution de travaux techniques.

En aucun cas, il ne pourra être réclamé de dédommagements à l'exception du remboursement du support vierge.

ARTICLE XIV - FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société DEYA ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

ARTICLE XV - MÉDIATION

Les différends qui viendraient à se produire à propos du présent contrat et notamment de sa validité, de son interprétation ou de sa qualification, de son exécution ou de son inexécution, de son interruption ou de sa résiliation, seront soumis à la médiation. Les Parties conviennent dès à présent et de manière irrévocable de soumettre cette médiation au Règlement de Médiation de la Plate-Forme de Médiation et d'Arbitrage Alsace, dans sa version en vigueur au jour de la saisine et désignent pour Centre de Médiation CCI STRASBOURG/BAS-RHIN 10 place Gutenberg – 67081 STRASBOURG CEDEX.

ARTICLE XVI - TRIBUNAL COMPÉTENT

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Strasbourg.

Coefficient de location

Nombre de jours	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Coefficient	1	1,5	2	2,5	3	3,25	3,5	3,75	4	4,25	4,5	4,75	5	5,25	5,5	5,75	5,95	6,15	6,35	6,5	6,65	6,8	6,95	7,1	7,25	7,4	7,55	7,7	7,85	8



STRASBOURG / BELFORT / PARIS
Tél : 03 88 55 53 80 / contact@deya.fr

www.deya.fr

